

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1216>



# Compte rendu de la table ronde du 13 octobre à l'IA 89 sur l'Ecole dans l'Yonne

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Plan d'urgence pour l'école dans l'Yonne -



Date de mise en ligne : lundi 31 octobre 2005

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

## **Maintenant, y a vraiment urgence à faire quelque chose pour l'Ecole dans l'Yonne ! Depuis le temps qu'on le dit !**

Le nouvel inspecteur d'Académie semble en être conscient et il a invité, le 13 octobre dernier, les partenaires de l'école à débattre et faire des propositions pour améliorer le système scolaire icaunais.

Si tout le staff de l'Inspection Académique était présent, les fédérations de parents (pourtant invitées) étaient absentes (l'horaire de début - 14h30 - n'arrangeait sans doute pas les salariés du privé ...).

Côté syndical, le SGEN dont les résultats aux élections professionnelles dans notre département sont très faibles, n'était pas invité ; FO a fait sa traditionnelle déclaration préalable sur la politique générale du ministère puis n'est plus intervenu ; le SE-UNSA ne s'est même pas donné la peine de rédiger un topo liminaire : muet du début à la fin ... Les 2 syndicats (concurrents) des chefs d'établissement sont intervenus à plusieurs reprises mais c'est surtout avec le SNES et le SNUIPP, syndicats de la FSU, que l'inspecteur a dialogué.

**Son objectif était de tester ses « axes prioritaires » pour le département** avant de rédiger un rapport en direction du rectorat et du ministère. Il veut ainsi « montrer au ministre les points forts et les points faibles de l'Yonne et justifier l'utilisation des moyens actuels ». La demande de moyens supplémentaires doit, selon lui, arriver ensuite, « une fois qu'on a prouvé qu'on utilise déjà au mieux ce dont on dispose ».

Il affirme que l'Yonne a une « écoute attentive des niveaux académique et national ». (On espère qu'il a raison ..., mais faut dire qu'on a fait suffisamment de bruit pour déboucher les esgourdes des hautes sphères de l'administration !).

L'IA dit être d'accord pour travailler avec le collectif « L'école que nous voulons dans l'Yonne », ce qui est nouveau.

## **L'analyse générale de l'Inspecteur d'académie sur le département de l'Yonne**

L'Yonne pleure d'être loin de Dijon mais ne se réjouit jamais d'être proche de Paris.

Un inconvénient de l'Yonne est ses populations installées depuis un siècle ou deux qui vivent repliées sur elles-mêmes avec une demande sociale restreinte, voire réductrice, alors que la région la plus riche de France est à 150 km.

Il faut chercher les difficultés des élèves dès qu'ils entrent à l'école mais peu d'élèves entrent à l'école avec des attentes car leurs parents souvent, ne demandent rien à l'école.

Dans les collèges, on se contente trop souvent de « faire vieillir les élèves » pour les faire sortir vers l'apprentissage ; or, une l'étude réalisée par ses services montre que, sur les 1600 contrats d'apprentissages signés en 2004-2005, 600 ont été rompus avant terme.

## **Les axes prioritaires de l'inspecteur d'academie**

### **Pour le premier degré :**

– Augmenter la scolarisation en maternelle (seuls 12,55% des 2-3 ans de l'Yonne sont scolarisés, contre 30% en moyenne nationale. L'IA souhaite qu'à la rentrée prochaine plus de 16% des 2-3 ans soient scolarisés.)

- Examiner les postes du primaire un par un pour savoir ce que font les enseignants et notamment faire l'inventaire des postes d'enseignants déchargés de cours pour voir si ce qu'ils font est pertinent et doit être maintenu ou s'il ne serait pas plus efficace de remettre ces collègues devant une classe.
- Plus différencier les dotations entre les écoles en ZEP et les autres.
- Interdire les redoublements en CP en permettant la poursuite de l'apprentissage de la lecture en CE1
- Interdire les redoublements en CE2, 1ère année du cycle 3 et aider mieux les élèves en difficulté (d'après l'IA, les enfants qui redoublent en CE2, redoublent aussi souvent en CM2, en 6ème, en fin de 4ème et ensuite ils sortent (ou on les fait sortir ...) du système scolaire sans diplôme car ils sont trop "vieux" pour être orientés vers une formation qualifiante)
- Demander au Conseil Général d'intervenir au niveau de la santé des élèves en maternelle (pour l'instant les services des centres de PMI n'interviennent pas dans les écoles maternelles, contrairement à ce qui se passe dans d'autres départements, du coup, quand ce sont les médecins scolaires (en nombre insuffisant dans l'Yonne) qui le font, c'est au détriment d'autres secteurs)
- Augmenter le nombre de titulaires remplaçants (le taux d'absentéisme, chez les maîtres du primaire est d'à peine 6% (toutes absences confondues, y compris les départs en stage de formation) mais il y a moins de maîtres remplaçants que ce dont le département pourrait disposer)
- Former plus d'enseignants pour les réseaux d'aides spécialisées : un tiers des enseignants de l'AS n'ont pas de qualification alors que certains maîtres ont la qualification mais ne travaillent pas dans le secteur de l'AS (Remarque : l'AS était pointée, dans le rapport des IG comme un secteur absolument sinistré !)
- Redécouper les circonscriptions .

### **Pour les collèges :**

- Limiter les redoublements en 6ème (l'IA estime que faire doubler sa 6ème à un enfant, c'est le faire "vieillir" au collège pour ensuite le sortir de l'école via, trop souvent, l'apprentissage ; nous sommes d'accord avec lui pour dire que cette porte de sortie (d'exclusion ?) du système scolaire n'est pas la bonne !)
- Mettre en place des dispositifs d'aide aux élèves (les fameux PPRE de la loi Fillon pour les élèves en 6ème, l'heure non affectée en 5ème, proposer de la remédiation aux élèves les plus en difficulté aux lieux et places des IDD)
- Mettre en place de la diversification dès la 4ème et utiliser les possibilités légales en 3ème pour avoir des classes innovantes.
- Faire que les enseignants comprennent mieux l'utilisation de la dotation horaire de leur établissement et aient "leur mot à dire" dans cette utilisation ; pour cela il convient de différencier la partie fixe de la dotation horaire (celle qui permet d'assurer les enseignements obligatoires + les heures de labo + les TICE + d'avoir des groupes de LV décents) du surplus (la partie de la DH qui permet de mettre en œuvre des projets pédagogiques après débat en commission permanente et vote en CA).

### **Pour les lycées :**

- Revoir l'orientation en 2de (trop d'élèves sont réorientés en LP)
- Alerter sur les leurres de l'apprentissage qui offre moins de garanties de qualification que le lycée quand l'entrée dans l'apprentissage est mal préparée.

**Le SNES a rappelé l'ensemble de ses priorités, établies l'an passé lors de la publication du rapport.**

## **Rappel des propositions du SNES 89 pour un plan d'urgence pour l'Yonne**

- Mettre en œuvre une réelle « discrimination positive » par des moyens supplémentaires en personnels titulaires de toutes les catégories et des formations diversifiées.
- Améliorer la formation continue des personnels.

- Disposer d'outils statistiques favorisant la recherche concertée de solutions pertinentes et efficaces pour nos élèves.
- Prévenir et remédier aux situations d'échec
- Rendre les personnels acteurs de leur établissement en améliorant les procédures de consultation démocratique
- Valoriser le service public
- Solliciter un engagement plus fort des collectivités locales

**Tout au long de cette table ronde, la FSU a rappelé avec force que les collègues étaient impatients de mesures concrètes allant dans le sens d'une meilleure prise en charge des élèves dans tous les domaines : enseignement, social, santé, culture.**